



SARL 2B PATRIMOINE
Société à responsabilité limitée
Au capital de deux mille euros (2.000,00 €)
Siège social : 23, rue du Clair Vallon, 58160 SAUVIGNY LES BOIS
n° SIREN : 528 531 296
RCS de NEVERS

Lou A 397

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés
L'an deux mil onze,
Le 19 Janvier,
À 10 heure.

Les associés de la société SARL 2B PATRIMOINE, SARL au capital de deux mille euros divisés en deux cents parts sociales, dont le siège social est à SAUVIGNY LES BOIS (58160), 23, rue du Clair Vallon, se sont réunis audit siège sur convocation qui leur a été adressée individuellement, par lettre recommandée, par la gérance.

L'assemblée est présidée par M.DAVID BAUDOIN, gérant de la société SARL 2B PATRIMOINE.

SONT PRESENTS

M. FRANCOIS BLANCHARD, co gérant de la société SARL 2B PATRIMOINE, né à Rouen le 11 Février 1961, propriétaire de 100 parts sociales, numérotées de 1 à 100.

M DAVID BAUDOIN, co gérant de la SARL 2B PATRIMOINE, né à EPERNAY le 14 Janvier 1977, propriétaire de 100 parts sociales, numérotées de 101 à 200.

Soit au total DEUX associés présents ou représentés, totalisant DEUX CENTS parts.

Le président constate que l'assemblée est valablement constituée et déclare qu'elle peut délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

ORDRE DU JOUR

Le président rappelle que l'ordre du jour est le suivant :

- ▶ AGREMENT A LA CESSION DES PARTS SOCIALES DETENUES PAR M. FRANCOIS BLANCHARD A M. DAVID BAUDOIN ET M.JEAN MARIE BAUDOIN
- ▶ CHANGEMENT DE GERANT SUITE A LA DEMISSION DE M FRANCOIS BLANCHARD.

Le président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le président met aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour :

RESOLUTIONS

F.B.

Première résolution

Les associés donnent leur agrément à la cession par M.FRANCOIS BLANCHARD des 100 parts sociales de la SARL 2B PATRIMOINE qu'il détient à M.DAVID BAUDOIN pour 95 parts (numéro 1 à 95) et à M JEAN MARIE BAUDOIN pour 5 parts (numéro 96 à 100).

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

Les associés approuvent la nomination de M. DAVID BAUDOIN en tant que gérant de la SARL 2B PATRIMOINE en date du 17/1/2011.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

L'assemblée donne tous pouvoirs à M.DAVID BAUDOIN pour effectuer les formalités de publicité afférentes aux décisions ci-dessus adoptées.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à onze heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la gérance et tous les associés présents.

Le gérant
Les associés

